

Monsieur

Rien n'estoit desja trop redevable a v're Rethorique
pour les civilites dont elle me traite, J'en emprunte en vis
= l'ontier des belles paroles pour vous remercier dignement de
la part que vous me faites des raretes de ~~vous~~ Indes; Mais
puis qu'il faudroit augmenter l'une de ces obligations
= afin de me pouvoir acquitter de l'autre, ie vous en de
= mande encor une troisieme qui ne sera pas moindre, si
vous voulez vous contenter quand a pnt (ainsy que ie
vous en prie) du parfait estime que ie fais de ces faueurs
de v're esprit & de vostre Cabinet, en attendant les occa
= sions que ie souhaite passionnement de vous en tesmoi
= gner ma reconnaissance par tout ou vous me jugerez
capable de faire quelque chose pour v're satisfaction
Vous assurant que ie n'en scaurois avoir de plus grande
que de pouvoir meriter la continuation de vos bonnes
volontes par les efforts de celle qui me faut estre

Monsieur

il me tarde fort de
pouvoir en sardre
la galliade par
fransie afin dant
que ce soit de vous
donc ray impatience

v're plus affectonné
B. de L.

Amsterdam
le
30 Aoust 1652

Monsieur Huyghens sig^r. &
Seuleu kom

De La Haye